

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN MUSIQUE REMPLACEMENT - CONTRAT À TEMPS PARTIEL (100%)

Écoles primaires Vincent-Lemire, Maurault & Paradis

Le Centre de services scolaire de la Rivéraine est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant en musique pour assumer un contrat à temps partiel.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction d'école, la personne aura comme mandat, en plus d'enseigner, de développer la culture musicale chez l'élève et d'encourager des activités en lien avec le programme de musique.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un baccalauréat en enseignement de la musique ;
- Détenir un brevet ou un permis d'enseignement valide.

AUTRES EXIGENCES

Exceptionnellement, les personnes ne détenant pas une autorisation légale d'enseigner, mais qui possède une expérience d'enseignement pertinente en musique pourront être considérées pour des besoins spécifiques, mais ne pourront être inscrites sur les listes de suppléance.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 4 janvier 2021.

DURÉE : Jusqu'au 30 juin 2021.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 27 novembre 2020 à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Centre de services scolaire de la Rivéraine
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : ENS-MUSIQUE-REPL-VL-271120
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca